



Monsieur le Recteur, mesdames, messieurs,

C'est dans un contexte de large participation aux élections professionnelles et aussi de colère sociale que se déroule ce GT barème.

En effet, nos collègues ne comprennent pas les contradictions entre les discours d'ouverture (« grand débat ») et la mise en « péril » de la liberté d'expression (l'article 1 de la future loi pour une école de la confiance). De même, l'annonce du ministre JM Blanquer d'imposer 2 heures supplémentaires par enseignant ne masquera pas la baisse de recrutement et le gel du point d'indice. Cette mesure aboutit à la diminution des moyens humains dans l'académie (109 postes transformés en HSA).

Pour la rentrée 2019 l'augmentation du nombre d'élèves, nécessite au contraire un recrutement adapté de titulaires afin d'envisager un effectif de 20 par classe garant de la réussite de tous.

La baisse des recrutements est d'autant plus incompréhensible que les besoins sont criants en particulier dans notre académie. Nous déplorons l'emploi excessif de contractuels en EPS pour faire face aux remplacements ainsi que la gestion insatisfaisante des moyens disponibles.

La réforme des lycées et parcours-sup engendrent un appauvrissement de l'offre d'enseignement et la mise en concurrence des disciplines, des personnels et des établissements. Nous réaffirmons notre volonté d'un diplôme national du baccalauréat garant d'une égalité pour tous les élèves sur le territoire.

La réforme des lycées professionnels illustre quant à elle cette politique du toujours moins pour ces voies de formations et de qualifications.

Suite à l'attribution des jeux olympiques à Paris pour 2024, nous ne comprenons pas les nombreuses attaques portées envers notre discipline :

- Des programmes collège vidés d'exigences disciplinaires
- Un DNB sans épreuve d'EPS spécifique
- La refonte de l'organisation des lycées, des programmes d'EPS et la réforme du bac, réduisent encore la place déjà insuffisante de l'EPS.

En ce qui concerne le mouvement, la question de la mutation choisie ne peut pas se régler tant que la volonté politique restera basée sur la suppression de postes au concours et dans la fonction publique. Alors même que les effectifs croissent, (32 000 élèves supplémentaires prévus à la rentrée 2019), l'augmentation peu significative de 20 postes au CAPEPS externe ne favorise pas la capacité de mobilité de nos collègues. Cela ne participe pas non plus de l'attractivité de nos métiers.

Concernant l'organisation du mouvement, le SNEP-FSU réaffirme ici qu'il convient de revenir à un mouvement national en un seul temps pour permettre aux personnels d'effectuer une demande en toute lisibilité et non en aveugle, ce qui génère tant d'incompréhensions, de stress et de difficultés. Cette exigence est d'autant plus forte avec la mise en place de la fusion des académies qui se profile.

Nous souhaitons ici dire la satisfaction que nous avons d'avoir obtenu un avancement majeur sur une prise en compte revalorisée de l'ancienneté, permettant à un collègue sans situation prioritaire d'espérer une mutation.

Cependant et pour aller plus loin le SNEP-FSU porte plusieurs demandes :

- Déplafonnement des points de vœu préférentiel,
- Retour d'une bonification pour les TZR sur la phase inter,
- Meilleure valorisation des mutations simultanées réitérées (par ex 80 points la 1^{ère} année, 160 points la 2^{ème} etc...)
- La nouvelle carte de l'éducation prioritaire en lycée et les moyens qui doivent nécessairement y être associés

Pour finir, nous avons apprécié la bienveillance dont vous avez fait preuve en contactant chacun des collègues dont le dossier était incomplet et les renseignements apposés sur le mauve concernant les RC et leurs justifications. Nous vous demanderons certainement en séance des informations complémentaires. Nous remercions la DPE6 pour son travail et la prise en compte de nos nombreuses remarques.

Les Commissaires Paritaires Académiques du SNEP-FSU